



**Pour une fluidité des parcours de vie :
Utiliser les outils de la réhabilitation psychosociale**

Formation sur deux sessions de deux journées chacune

1 Analyse contextuelle

1 Des besoins des patients/personnes concernées identifiés par les professionnels et exprimés par les personnes concernées aux objectifs de soins/d'accompagnement et aux actions à mettre en œuvre , la procédure de « prise en charge/accompagnement » s'articule autour des sept axes :

- Les approches « bientraitantes »
- La mise en œuvre du concept d'empowerment (autodétermination) ;
- Le droit des patients », « les pratiques de réhabilitation dans un processus de rétablissement »
- De la « corédaction des projets personnalisés au suivi puis à la révision de ceux-ci
- Le passage du fonctionnement en équipe pluridisciplinaire à l'interprofessionnalité
- Les missions du référent de parcours/coordonnateur de projet »

2 Objectifs de la formation

2.1 : Acquérir des repères sur la notion de réhabilitation psychosociale et de rétablissement

2.2 : Acquérir des connaissances sur : l'évaluation des besoins/ l'élaboration d'un projet coconstruit avec des objectifs définis/ la mise en lien avec les ressources extérieures et le suivi du projet.

2.3. Découvrir les outils de la réhabilitation (entraînement aux habiletés sociales, développement des compétences dans les différents domaines de vie, psychoéducation, remédiation cognitive, Dixiludo, jeu de compétences...) adaptés aux différents publics accompagnés

3 Contenu de l'action de formation

3.1 Contenus des deux sessions

Première session de deux journées

☞ Comprendre la démarche de réhabilitation psychosociale : vers le rétablissement

- . Définitions et concepts de base
- . Les grands principes de la réhabilitation
- . Les différents modèles de réhabilitation psychosociale
- . Le modèle du case management
- . Le projet personnalisé de réhabilitation/accompagnement
- . L'articulation entre le sanitaire et le médico-social : vers un langage commun, compréhensible par tous les acteurs et la personne concernée en particulier.

Deuxième session de deux jours

☞ Utiliser des outils permettant aux personnes concernées d'acquérir des compétences dans les différents domaines de leur vie

- . Jeu de Compétences.
- . Programme PEPS
- . Modules de P.R.A.C.S.
- . Jeu le 31
- . DIXILUDO
- . ELADEB
- . AERES
- . PROJEU
- . Entraînement aux habiletés sociales selon J. FAVROD

4 Méthodes pédagogiques

La théorisation des pratiques représente l'axe privilégié de la méthode d'intervention. La participation active de chaque membre de l'équipe s'inscrit dans la dynamique relationnelle des groupes de travail qui seront constitués. La démarche réflexive est privilégiée. Un travail en sous-groupe permet d'expérimenter les différents outils de la réhabilitation.

Conception du programme et intervention

Dominique Mautuit, Docteur de l'université Paris XII, anthropologie de la santé ; D.E.A. en sciences et techniques appliquées au handicap et à la réadaptation ; Professeur d'APAS, Membre de la société internationale sur la participation sociale (RIPPH, Canada).

Public : tous

Pré-requis : aucun

Durée : 28h réparties en deux sessions de deux jours chacune, avec expérimentation des outils proposés entre les sessions

Modalités d'organisation : sur les sites des établissements et services

Coût sur devis contact nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter, nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées, conformément à notre charte !

Référente administrative et référente handicap : Nicole HACCART, nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com 06 81 78 54 57

Textes de référence

- Rapport : Réinvestir la psychiatrie, une urgence sanitaire, un défi démocratique, Boris Nicole, Fondation Jean Jaurès, Mai 2022. -20 propositions pour réinvestir la psychiatrie-
- Les six priorités de Projet Territorial de Santé Mentale -Ministère de la santé et de la prévention ; Ministère des solidarités de l'autonomie et des personnes handicapées- [PTSM] Instruction DGOS/DGCS/DGS/ du 5 juin 2018 relative aux Projets territoriaux de santé mentale.
- PTSM Corse page 62 : « Pour rendre davantage de fluidité au parcours de santé, les professionnels et les représentants des usagers ont mis en évidence le besoin de mieux identifier les dispositifs, prestations, aides, ainsi que les ressources médicales en réponse aux besoins spécifiques liés aux troubles psychiques ».
- Référentiel V 2020 pour l'accréditation des établissements de santé -HAS- septembre

Formations en Psychoéducation et Santé Mentale

Mail : nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com Tel : 06 81 78 54 57

Site internet www.sante-mentale-psychoeducation.com

2021-

- Référentiel d'évaluation externe des ESMS -HAS-2021-
- Instruction DGOS N° DGOS/R4/2019/10 du 16 janvier 2019 relative au développement des soins de réhabilitation psychosociale sur les territoires
- Le plan santé mentale 2011-2015 : Prévenir et réduire les ruptures.
- HAS : Programme pluriannuel Psychiatrie et santé mentale 2018-2023
- La loi HPST.
- Mettre en œuvre un projet de parcours en psychiatrie et santé mentale ; méthodes et outils pour les territoires ; ANAP, 2015
- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Rapport Couty de mars 2013
- Loi du 04 mars 2002 portant sur les droits du malade
- Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées

